« Les étudiant·es des écoles supérieures de la Culture oublié·es du débat national »

Compte rendu de la réunion du 27 octobre au Ministère de la Culture suite aux mobilisations des écoles de la Culture par les élu·es étudiant·es CNESERAC

Dans le contexte des mouvements lycéens et étudiants, notamment des mobilisations des écoles de la Culture, le Ministère de la Culture a convié l'ensemble des élu·es étudiant·es CNESERAC de l'ESC (architecture-paysage, arts plastiques et design, cinéma et audiovisuel, patrimoine, spectacle vivant).

Objectifs et enjeux de la réunion

Le mardi 27 octobre de 16h à 18h30, nous, représentants étudiants nationaux, avons été reçus en présentiel et en visioconférence, par la DGDCER, pour permettre d'échanger sur la situation nationale et les mobilisations étudiantes des écoles de la Culture.

Cette rencontre intervient alors que les étudiant·es se mobilisent et que les besoins des écoles sont considérables. Cet échange a été d'abord l'occasion d'**affirmer le soutien aux mobilisations lycéennes** et de **condamner les violences policières**. Ont été aussi abordés **l'ensemble des revendications communes** aux écoles supérieures de la culture, mais aussi les **problématiques spécifiques** à chaque secteur de formation (architecture et paysage, arts plastiques et design, cinéma et audiovisuel, patrimoine, spectacle vivant).

Nous avons également souhaité comprendre pourquoi notre représentation n'a pas été associée aux discussions organisées à Matignon le lundi 26 octobre et comment le Ministère entend faire remonter nos revendications au niveau gouvernemental.

À l'issue de cette rencontre, **le ministère a bien pris connaissance des revendications étudiantes** et problématiques des écoles, **sans pouvoir apporter de réponse immédiate**.

Résumé des points clés abordés

Nos revendications sont celles portées par le mouvement lycéen : davantage de moyens pour un enseignement digne.
Les revendications s'organisent autour de **9 urgences** identifiées.

- ➔ Urgence **budgétaire et humaine**
  Augmenter les budgets pour les écoles, garantir des financements supplémentaires pour les écoles en difficulté, financer le matériel et les logiciels demandés pour les études. Augmenter les postes de fonctionnaires pour permettre un accompagnement accru.

- ➔ Urgence **démocratique**
  Augmenter la représentation des étudiants dans les écoles et au sein du Ministère. Généraliser la reconnaissance de l'engagement étudiant et son aménagement pour leur permettre de réaliser leur mission (RSE des élus).
  (Re)-attribuer une place pour les étudiants de la Culture au CNESER.
  Être systématiquement consulté pour les projets de réforme du MC.

- ➔ Urgence **pédagogique et professionnelle**
  Réformer l'enseignement pour intégrer plus massivement la transition écologique, numérique et sociétale.

- ➔ Urgence **spécifique à des établissements**
  Garantir des conditions d'études dignes à toustes les étudiant·es.
  Ex. : fermeture de l'EMA du Grand Chalon, menace de fermeture de l'ESA Dunkerque-Tourcoing, EsadHar campus le Havre, ESA Aix en Provence, l'INSEAMM (beaux-arts Marseille).

- ➔ Urgence d'**accès à l'enseignement**
  Augmenter le nombre de places dans les écoles et réduire la sélection. Recruter le personnel en conséquence.

- ➔ Urgence **sanitaire et sociale**
  Garantir l'accès aux étudiant·es de la culture aux services de santé et d'assistance sociale dans leur établissement (ou à 15 minutes de leur lieu d'étude). Aborder les VSS et VER : manque de considération et manque de formation (pour toutes les communautés)

- ➔ Urgence d'**insertion**
  Renforcer l'engagement de l'État pour soutenir les lieux et initiatives culturelles sur tout le territoire. Construire un projet de régularisation des emplois culturels pour mettre fin à la précarité des travailleurs du secteur.

- ➔ Urgence de la **recherche**
  Augmenter le nombre de contrats doctorants dans les écoles de la culture, garantir des financements des thèses et de la recherche. Valoriser le travail de recherche par des publications, expositions et performances libres et accessibles. Créer un statut d'ATER.

- ➔ Urgence d'**égalité entre l'université** (MESR) **et les écoles de la Culture** (MC)
  Aligner les frais d'inscription sur ceux de l'université. Accès aux fonds CVEC pour les écoles territoriales. Garantir le remboursement aux écoles des frais exonérés pour les boursiers.

Les écoles supérieures de la culture regroupent des établissements et des disciplines aux fonctionnements différents. Une réponse nationale ne peut donc se limiter à des mesures générales, elle doit également prendre en compte les difficultés propres à chaque secteur.

Nous souhaitons que ces enjeux soient abordés sans réduire la discussion à un établissement ou à un cas particulier, car les situations locales doivent éclairer les problèmes structurels de l'ensemble du réseau.
Nous avons exposé les constats parfois critiques de nos écoles de la Culture. Nous avons aussi demandé au Ministère de clarifier ses responsabilités, les moyens dont il dispose, les démarches qu'il compte entreprendre et les suites concrètes qu'il entend donner à nos demandes. Nous avons insisté sur les moyens budgétaires, sans pour autant avoir de vraies garanties sur une augmentation de moyen.

Conclusion

En somme, nous avons demandé entre autres :

- ➔ Des réponses explicites à la question de notre absence des discussions à Matignon du lundi 26 octobre,
- ➔ Une reconnaissance de la place des étudiant·es des écoles supérieures de la culture dans les mobilisations nationales,
- ➔ La transmission de nos revendications aux responsables politiques concernés,
- ➔ Une deuxième réunion, prévue le 10 novembre, permettant d'examiner les demandes et de fixer des suites concrètes avec a minima, la ministre de la Culture, avec la participation souhaitée du ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Nous invitons donc toutes les écoles de la Culture à poursuivre leur mobilisation afin de faire parvenir les revendications et doléances (locales et nationales) à leurs directions, au Ministère, à la presse et à nous, représentant·es étudiant·es nationaux.

La prochaine échéance est le **10 novembre 2026**, au Ministère de la Culture, pour clarifier nos revendications et obtenir des réponses concrètes.

Les écoles supérieures de la culture sont une composante à part entière du service public de l'enseignement supérieur. Leur avenir ne peut se décider sans celles et ceux qui y étudient.

Représentant·es nationaux des étudiant·es des écoles de la Culture (CNESERAC).
Fait le 30 octobre 2026.